

responsabilités en matière de gestion des biens immobiliers.

Un protocole d'entente a été conclu en août 1987 entre le MAE et les Travaux publics, concernant la fourniture de services d'architecte et d'ingénieur pour la gestion des biens immobiliers à l'étranger.

Un autre protocole d'entente concernant les responsabilités en matière de contrat fera l'objet de discussions entre le MAE, TPC et le CT.

### Système informatisé de traitement des cas d'immigration (SITCI)

Projet SF 04

Le Ministère a besoin d'un système qui permette d'assurer l'exécution efficace du programme d'immigration à l'étranger et de disposer de l'information nécessaire pour l'administrer.

Hong Kong a été choisi pour servir de lieu d'essai. Le projet pilote a été mis en oeuvre et un rapport de vérification interne a été préparé en juin 1987. Le projet pilote de Hong Kong se poursuit et a permis d'accroître substantiellement l'efficacité de ce bureau. Dans l'évaluation qu'il a effectuée, le Bureau des conseillers en gestion a indiqué que ce système était efficace et pouvait permettre d'épargner des ressources.

Un système semblable devrait être mis en place à Londres cet automne.

Il est proposé d'étendre, au cours de la prochaine année financière, le SITCI à toutes les missions offrant des services d'émission de visas à l'étranger. En janvier 1988, un deuxième SITCI sera en opération à Londres. Le Conseil du Trésor a été saisi d'une proposition pour l'installation, de concert avec COSICS, du SITCI à toutes les missions émettant des visas. L'approbation du projet préliminaire est attendue avant la fin de cette année.